



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de travailler dans les domaines des **analyses de laboratoire, de l'agroalimentaire, de l'industrie chimique, des industries pharmaceutiques et cosmétiques** notamment.
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Technicien(ne) de laboratoire (biologiste)
- ✓ Technicien(ne) de laboratoire d'analyses médicales
- ✓ Technicien(ne) de laboratoire de recherche
- ✓ Responsable de laboratoire des industries de process
- ✓ Technicien(ne) de laboratoire de contrôle de fabrication des industries de process

☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée André Paillot- St Genis Laval (69)- 04.78.56.75.75 ⁽¹⁾



Lycée ENILV- La Roche sur Foron (74)- 04.50.03.01.03



■ Formation scolaire

● Apprentissage

● Formation continue

(1) **BTSA ANABIOTEC par UC** (Unités Capitalisables) **mention "Production Industrielle Pharmaceutique et Cosmétique"**, est également délivré par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dont la candidature est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La formation est composée de 12 UC dont 2 UCARE (Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi).

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).

✓ Fonctionnement par modules (M.)

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

environ 10h00 / semaine

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Gestion et organisation du laboratoire (M.51)
- Le contrôle (M.52)
- L'analyse (M.53)
- Méthodes instrumentales appliquées (M.54)
- Techniques d'analyse biologique, biochimie et microbiologique (M.55)
- Applications analytiques dans des secteurs d'activités (M.56)
- Procédés biotechnologiques (M.57)
- Projet expérimental (M.58)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

environ 20h00 / semaine

✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Préparation des analyses ou des expérimentations
- Réalisation des analyses ou des expérimentations
- Réagir en cas de résultat non-conformes

✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire - Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-écologie
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Chimie, Biochimie, Microbiologie, Biotechnologie

✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.